

Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie: Juvénile Féminin D3

Date: 2 février 2025

Lieu: P. Montignac

Section : A

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

	Équipes		1	2	2		3		4	SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	P. Montignac			25	13	25	21	25	18	6		150	106	1,4151	4	1
-	P. Montignac			25	14	25	21	25	19	0		150	100	1,4151	•	1
2	Le Boisé Emy	13	25			25	15	25	16	4	2	127	114	1,1140	4	2
	Le Boise Elliy	14	25			25	20	25	13			12/	114			2
3	É C. Manieura Brauler	21	25	15	25			20	25	1	5	122	144	0,8472	4	3
3	É.S. Monique-Proulx	21	25	20	25			25	19			122	144			3
4	S. de Sherbrooke	18	25	16	25	25	20			4	1 5	110	145	0.7506	4	4
4	S. de Silerbrooke	19	25	13	25	19	25			1		110	145	0,7586	4	4

1er: P. Montignac

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
13	20	

2e: Le Boisé Emy

3e: É.S. Monique Proulx

25	22	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
18	25	11

4^e: S. de Sherbrooke

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

- 6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie: Juvénile Féminin D3

Date: 2 février 2025

Lieu: P. Montignac

Section : B

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

	Équipes	:	1	- 2	2	:	3		4	SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
	É.S. Tandem Tomy			25	21	18	25	25	21	4	,	130	133	0,9774	4	2
.	E.S. Tandem Tomy			11	25	25	17	26	24	4	2	130	133			Z
2	Le Boisé Vincent	21	25			25	22	25	27	4	,	2 147	127	7 1,1575	4	1
	Le Boise vilicent	25	11			25	18	26	24	-			127	1,1575	4	1
3	Doly La Samaro	25	18	22	25			16	25		_	117	143	0.0102	4	_
3	Poly. La Samare	17	25	18	25			19	25	T	.	5 117	143	0,8182	4	4
4	É.S. du Triolet	21	25	27	25	25	16			2	3	146	137	1 0657	4	3
4	E.S. du Triolet	24	26	24	26	25	19			3		140	13/	1,0657	•	3

1^{er}: Le Boisé Vincent

25	26	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
23	24	

2^e: É.S. Tandem Tomy

3^e : É.S. du Triolet

16	25	13
25	22	15

4e: Poly. La Samare

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

- 6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie: Juvénile Féminin D3

Date: 2 février 2025

Lieu: É.S. L'Escale

Section : C

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

	Équipes		1	2	2	3	3		4	SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	C. François-Delaplace			25	27	21	25	15	25		6	114	152	0,7500	4	4
-	C. François-Delaplace			17	25	20	25	16	25		0	114	152	0,7500	4	4
2	É.S. Montcalm	27	25			25	23	25	18	6		152	116	1,3103	4	1
2	E.S. Montcaini	25	17			25	18	25	15	0		132	110	1,5105	•	
2	C. St-Bernard	25	21	23	25			12	25		4	112	112 141	0,7943	4	3
3	C. St-Bernard	25	20	18	25			9	25	2	4	112				
4	C. Mont Notre-Dame	25	15	18	25	25	12			4	2	133	102	1,3039	4	2
4	C. Mont Notre-Dame	25	16	15	25	25	9			*			102	1,3039	4	2

1er: É.S. Montcalm

25	10	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3e set
13	25	13

2^e: C. Mont Notre-Dame

3e: C. St-Bernard

22	11	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	25	

4e: C. François-Delaplace

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

- 6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.